

Ressource en eau

Signature d'un protocole d'accord le 28 janvier 2020 entre Etat, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), pour assurer la continuité écologique au niveau de l'aménagement hydroélectrique de Golfech-Malause.

Signature le 1er juillet d'un contrat de coopération avec le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG), l'Agence de l'eau Adour-Garonne et EDF Hydro Sud-Ouest pour **augmenter de 36% les volumes de soutien d'étiage de la Garonne** et de 100 % débits d'eau pour la Garonne.



Egalité Femmes-Hommes

Lancement du Grenelle des violences conjugales en septembre 2019. Plus de 500 nouvelles femmes victimes de violences conjugales prises en charge par les associations; **hausse de 60% des signalements** en ligne sur la plateforme <https://arretonslesviolences.gouv.fr> pendant le deuxième confinement. Augmentation de **plus de 70%** des interventions relatives aux violences intrafamiliales.

Couverture numérique du territoire

Fibre optique : nette accélération pour atteindre un taux de couverture de **44 % sur l'ensemble de la région** (31 % en 2019), dont 82 % de locaux reliés à la fibre dans les zones très denses. Accélération du déploiement des lignes de fibre optique pour atteindre un objectif de 100 % de locaux couverts dans tous les départements d'Occitanie d'ici 2025.

Téléphonie mobile : L'Etat a signé en 2018 à l'échelle nationale un plan d'investissement avec les opérateurs pour couvrir les zones mal desservies. Fin 2020 la couverture de la population en 4G par au moins un opérateur varie de 92 à 99 % selon le département. Depuis 2018, 477 ont été identifiés pour passer à la 4G. **89 sites ont été mis en service** en 2020. **165 sites** restent à équiper.

Modernisation de l'Etat

L'Etat Modernise les services publics par l'innovation : Le Lab'O est un dispositif piloté par le préfet pour impulser de nouvelles manières de conduire l'action publique, en associant davantage usagers et citoyens, et accélérer la transformation numérique des services (<http://www.occitanie.gouv.fr/labo-innovation>).

L'Etat facilite l'accès à la commande publique aux PME de la région: **162 marchés publics interministériels => 17 M€**, avec 70 % du volume attribué à des PME <https://www.scope-occitanie.fr/> est une plateforme qui centralise l'ensemble des annonces de marchés publics des acheteurs de la région. Ce site est au service des petites et moyennes entreprises d'Occitanie.

L'Etat accompagne et forme ses agents: Salon de l'emploi et de la mobilité publics en virtuel. 900 passages sur les conférences, 2500 passages sur les stands, 1700 consultations de la vidéothèque.

Littoral 21

Installation du CELMO (Comité Etat Littoral Mer Occitanie) pour une gestion au plus près des besoins pour l'aide de l'Etat aux conchyliculteurs et aux pêcheurs, l'éolien flottant, la rénovation des copropriétés dégradées. Salon du littoral les 28 et 29 septembre, à la Grande-Motte en présence de la Ministre de la mer. Soutien à l'innovation au travers de l'**appel à projet Avenir Littoral**, ayant permis pour un montant de 2 M€ d'accompagner en 2020, 11 nouveaux dossiers portant à une vingtaine les entreprises accompagnées depuis 2019 ; Aide après la tempête Gloria pour dégager les plages des déchets et des bois flottés avant la saison estivale (300 000 €); Conférence sur le **canal Rhône à Sète**, pour penser l'avenir du canal.



Remise des prix de l'Appel A Projet Avenir Littoral - 29 septembre 2020

Politique de la Montagne

3,3 M€ de crédits mobilisés pour 120 dossiers : Plus d'un million d'euros pour l'accompagnement des projets touristiques ou d'aménagement de sites emblématiques comme celui du col du Tourmalet ; Un million d'euros pour des projets de coopération particulièrement en cofinancement du programme transfrontalier POCTEFA sur des sujets variés (tourisme, espaces naturels, changement climatique...); Près de 800.000 € sur les mesures liées aux projets agropastoraux et aux filières agro-alimentaires, ainsi le bois et la forêt ; Plus de 200.000 € consacrés aux actions en faveur des saisonniers et des aménagements pastoraux, de la biodiversité et dans le cadre du Parc National des Pyrénées.



Direction de la publication : Etienne Guyot Préfet de la région Occitanie
Rédaction : Secrétariat général pour les affaires régionales Occitanie
Crédits photo : Préfecture de région Occitanie
Bilan basé sur les chiffres connus au 30 janvier 2021

RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES DE L'ETAT EN REGION



L'année 2020 restera dans l'histoire comme l'année de la pandémie de la COVID 19. L'irruption du virus dans nos vies puis le premier confinement ont stoppé une dynamique économique et sociale favorable en Occitanie. C'est l'ensemble de notre société et de nos organisations qui ont été perturbés et qui ont dû s'adapter à cette situation. Les services de l'Etat ont été fortement mobilisés dès le début du confinement pour assurer à la fois la protection et la santé de nos concitoyens et permettre à toutes nos entreprises de résister à l'arrêt de l'activité. Dans un second temps, et bien que la crise sanitaire ne soit pas encore derrière nous, c'est la mise en oeuvre du plan France Relance qui nous permettra de faire redémarrer l'économie en répondant aux défis de demain. Il s'agit d'assurer la cohésion sociale et la transition écologique par la relance de l'économie. Les premiers investissements sont d'ores et déjà engagés en Occitanie. Au delà de la gestion de la crise et de l'engagement de la relance, l'Etat a poursuivi son activité sur ses missions classiques. Vous en trouverez ici quelques illustrations : numérique, ressource en eau, politiques territoriales, ainsi que la modernisation des services publics. L'engagement de l'ensemble des agents de l'Etat au service des habitants de l'Occitanie est total.

Etienne Guyot
Préfet de la région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne

Territoire - Services Publics

Avec 29 projets validés en 2020, **233 maisons de santé pluriprofessionnelles sont désormais labellisées** en Occitanie. Leur développement dans la région s'est fortement accéléré ces dernières années : il y en avait moins de 10 en 2010.

225 villes sélectionnées en Occitanie dans le cadre du programme de revitalisation «**Petites Villes de demain**» destiné aux communes de moins de 20 000 habitants.

130 structures France Services en Occitanie. Le déploiement se poursuivra en 2021 dans le but d'offrir un ensemble de services publics à tous les citoyens quel que soit l'endroit où il vivent.

233 M€ investis dans les 25 villes moyennes dans le dispositif **Action Coeur de Ville** dont 49M€ par l'Etat depuis le début du dispositif (2018)

Forte mobilisation de l'ensemble des services de l'Etat et du Conseil régional pour la rédaction du **protocole d'accord du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027**. Ce sont, au total, **plus de 5,7 Mds d'euros qui seront investis** à court et moyen terme pour répondre à la crise et permettre à l'Occitanie de répondre aux défis de demain. Le protocole d'accord CPER ainsi que l'accord de relance Etat-Région ont été signés en présence de Monsieur le Premier Ministre le 19 janvier 2021. Le CPER sera validé à l'automne 2021.



Mobilités

Transports ferroviaires :

LNMP : Poursuite du projet de ligne ferroviaire nouvelle Montpellier - Perpignan. La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 retient ce projet comme prioritaire, avec une ambition de mise en travaux de la première section Montpellier- Béziers à l'horizon de 10 ans. L'Etat, SNCF Réseau et la Région ont préparé l'enquête publique pour 2021. **GPSO** : Poursuite des activités sur les aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT), avec validation de l'avant-projet et engagement des études de phase projet.

Routes : Organisation du redémarrage des chantiers routiers en mai 2020 pendant le premier confinement, campagne de sondages pour le déviation de Tarascon sur la RN20, lancement de la consultation pour désigner le futur concessionnaire de l'autoroute Castres-Toulouse, réalisation de murs anti-bruit sur la rocade d'Albi, conduite des enquêtes publiques du contournement Ouest de Montpellier et de la rocade de Rodez. Des travaux importants sur la RN124 dans le Gers (déviation de Gimont), la RN88 dans l'Aveyron (dont la déviation de Baraqueville), la RN 116 dans les Pyrénées-Orientales (dont les réparations sur l'itinéraire suite à des intempéries).

LA GESTION DE LA CRISE

Sauvegarde de l'emploi

Afin de préserver les emplois et de soutenir les employeurs confrontés à une baisse d'activité durable liée à la crise sanitaire, le recours à l'activité partielle a été favorisé :

627,7 Millions d'heures de chômage partiel pour près de **1,4 Millions de salariés** de **120 962 établissements**. La dépense engagée s'élève à plus de **1,6 mds** d'euros. Le recours à l'activité partielle de longue durée a donné lieu à la validation de 340 accords ou documents unilatéraux. 69 accords enregistrés sont en cours d'instruction.

Le Fonds National de l'Emploi-Formation a quant à lui été mobilisé à hauteur de **518 395 heures de formation pour 23 908 stagiaires**, dans 2 149 entreprises et un coût de **21 M€**. Ce dispositif vise à permettre aux salariés dont les emplois sont menacés de faire évoluer leurs compétences et de s'adapter à de nouveaux emplois.

Le **Fonds de Solidarité** a été mis en place pour aider les professions libérales et les indépendants :

- **46 699 entreprises aidées** en Haute Garonne (mars décembre)
- **280 M€ versés** au tire du fonds de solidarité

Santé

Une cellule de coopération sanitaire régionale a été mise en place pendant le premier confinement, afin de **répondre aux besoins d'approvisionnement** en gel hydro-alcoolique, masques, EPI... de la population et des établissements de la région. Cette cellule régionale a été installée à la préfecture en lien avec l'ARS, et en associant la DIRECCTE, la DREAL, la DRRT et les Rectorats. Jouant un rôle de synthèse, de coordination des services de l'État en région et d'information des préfectures, elle a permis d'identifier et de rapprocher besoins et productions locales.



Hébergement / logement

La mise à l'abri des personnes les plus vulnérables est restée une priorité majeure tout au long de l'année. Elle s'est traduite par la pérennisation de 300 places d'hébergement d'urgence, l'ouverture de centres d'hébergement spécialisés dédiés aux malades COVID et le renforcement de la prévention des expulsions locatives et des sorties d'hébergement sans solution de relogement. La mise en œuvre du Plan logement d'abord a pu se poursuivre avec la création de **625 nouvelles places d'intermédiation locative**, ainsi que par l'**attribution de plus de 1 300 logements sociaux** en faveur de ménages sans domicile hébergés dans le parc généraliste, et ce, malgré un ralentissement de la production dans le contexte de crise sanitaire.

L'Etat au soutien des entreprises pendant la crise

Pendant toute la durée de la crise et du premier confinement, une **cellule régionale de continué économique** a réuni de façon hebdomadaire l'ensemble des acteurs régionaux pour déployer les outils de soutien massifs déployés pour protéger l'économie. Elle a permis de piloter la mise en œuvre de ces outils, de traiter les difficultés dans leur mise en œuvre, et faire remonter au niveau national des propositions d'actions et d'adaptation des outils.

Dès début septembre un comité régional de soutien et de relance a été mis en place pour suivre l'exécution du plan de soutien massif à l'économie « France Relance ».

Deux **cellules d'information et de soutien des filières aéronautique et automobile** ont été créées avec les acteurs économiques pour informer les entreprises des mesures dont elles pouvaient bénéficier, les orienter vers les bons dispositifs et jouer un rôle d'instruction au plan local. Une **task force** a aussi été instituée pour suivre les projets d'investissements stratégiques dans la région.

Les **filières agricoles et agro-alimentaires régionales** se sont fortement mobilisées dans le contexte de crise sanitaire. Le préfet de la région Occitanie a régulièrement réuni, avec la présidente du Conseil régional, les représentants professionnels afin d'accompagner au mieux ces filières.

23 900 salariés dans plus de 2 000 entreprises ont bénéficié de formations déployées avec un montant de prise en charge par l'Etat de **21 M€**.



Lutte contre la pauvreté

Déploiement de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté suite à la crise sanitaire, les aides en faveur des personnes vulnérables ont été renforcées : versement en mai et en novembre d'aides exceptionnelles de solidarité, avec plus de **466 000 foyers et 64 000 jeunes** concernés au mois de novembre, renforcement de l'aide alimentaire, distribution de masques, mise à l'abri des personnes sans domicile pendant les périodes de confinement. **45 066 bons de secours** délivrés aux plus démunis pour un montant de **6,76 M€**.

Plusieurs appels à projets ou à manifestation d'intérêts ont été lancés afin de lutter contre la grande précarité, soutenir les associations de lutte contre la pauvreté, héberger ou loger les personnes en situation de précarité, renforcer les dispositifs d'aide alimentaire...

Nommé commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de région à la fin du mois de décembre 2020, Eric Péliçon, a pris ses fonctions le 4 janvier 2021.

LE PLAN FRANCE RELANCE

496 projets retenus pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat

Labellisation de **496 opérations en Occitanie pour un montant global de 268 M€**, 61 projets immobiliers pour un montant global de 56,4M€ sont sous le pilotage de la préfecture de région dont les deux projets emblématiques de Montauban (15,3M€), Montpellier (11M€), la DRFIP de Toulouse (4,7M€) et la cité administrative de Carcassonne (4M€). Labellisation des programmes de rénovation des cités administratives de Toulouse, de Albi et de Tarbes.

Investissements dans les mobilités

Plus de **150 M€ bénéficient aux mobilités** en Occitanie, dont 9,5 M€ d'autorisations d'engagement supplémentaires dès 2020 pour les routes. Un protocole pour maintenir ouvertes ou rouvrir des lignes ferroviaires de desserte fine du territoire a été négocié entre l'Etat et la Région qui l'a voté le 17 décembre



plan «1 jeune 1 solution»

Afin de permettre aux jeunes de poursuivre leur formation ou de s'intégrer sur le marché du travail, le gouvernement a mis en place une série de mesures dans le cadre du plan de relance. En région Occitanie, le déploiement du Plan 1Jeune - 1 Solution a ainsi donné lieu à l'enregistrement de près de 20 000 demandes d'aides à l'embauche et de **20 087 demandes d'aide exceptionnelle** à l'apprentissage. **1 216 contrats aidés** (Parcours Emploi Compétences Jeunes ou Contrats Initiative Emploi Jeunes) ont par ailleurs été signés.

12 300 entrées en Garantie Jeunes depuis le 1er janvier 2020, soit 98 % de l'objectif annuel et près **47 000 jeunes, ont été accompagnés** par les missions locales.

L'Etat investit dans les territoires

L'un des volets du plan France Relance, c'est l'abondement exceptionnel de la dotation de soutien à l'investissement local, à hauteur d'1Md€ au niveau national soit plus de **90M€ pour l'Occitanie, pour relancer immédiatement la commande publique portée par les collectivités** locales et soutenir leur trésorerie. Concrètement, 450 chantiers vont être lancés partout dans la région à court terme, avec un engagement des fonds d'ici la fin 2020 et un début des travaux au plus tard en 2021. L'ensemble des opérations qui seront financées portent des enjeux de développement en s'inscrivant dans les priorités que sont la transition écologique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine bâti historique et culturel.

1. Transition écologique : aménagement de voies cyclables, verdissement d'espaces publics, rénovations énergétiques ... **32 M€**

2. Résilience sanitaire et sociale : construction de maisons de la santé, amélioration des réseaux d'eau potable, maisons d'assistantes maternelles, connexion très haut débit d'établissements de santé, extension et restructuration d'EHPAD ... **24 M€**

3. Rénovation du patrimoine bâti historique et culturel : entretien du patrimoine (églises...), rénovation de collèges, mise en accessibilité d'établissements France Services, extension de cantines scolaires, réhabilitation de complexes sportifs ... **34,6 M€**

Relance des filières industrielles dans les territoires

Un des objectifs du plan France Relance est de relancer les filières industrielles et les territoires. Quatre appels à projet ont été lancés pour : Moderniser et rendre plus compétitif les sous-traitants des filières aéronautique et automobile; financer les projets industriels les plus structurants pour les territoires; soutenir l'investissement dans les secteurs stratégiques pour la résilience du territoire. Plus de **375 projets industriels d'investissement ont été déposés par les industriels** et instruits par les services. A fin 2020, **53 entreprises d'Occitanie ont bénéficié de 75,6 M€** d'aides de l'Etat.

L'activité de médiation menée par l'Etat entre donneurs d'ordre et sous-traitants a doublé cette année, et plus de 200 entreprises ont été accompagnées.



Agriculture et Forêt

Le plan gouvernemental « France Relance » de 100 milliards d'euros comporte un volet d'**1,2 Mds d'euros en faveur de l'agriculture**, de l'alimentation et de la forêt. Il s'articule autour de trois priorités : reconquérir notre souveraineté alimentaire; accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français; accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique.

Culture et patrimoines

L'État et à ses côtés le Conseil Régional et les collectivités territoriales ont œuvré pour donner à ce secteur majeur de l'économie régionale mais aussi de « l'art de vivre » de nos territoires, les moyens du redémarrage dès que ce sera redevenu possible. Un plan d'urgence et de relance a permis d'**injecter dans le secteur culturel plus de 25 M€**. De plus, ont été actés la prolongation de la période de calcul des droits des intermittents jusqu'en août 2021 et un fonds de soutien spécifiquement pour les festivals qui sont l'ADN de la culture en Occitanie. De nombreux musées ont affiché de très bons chiffres de fréquentation : le Musée Soulages de Rodez porté par le centenaire du Maître ou le musée des Amériques à Auch, dont la collection exceptionnelle bénéficie dorénavant d'un magnifique écrin et d'une muséographie exceptionnelle. Enfin, l'été culturel, initié par le ministère de la Culture dans le cadre global des « vacances apprenantes », a permis de soutenir dans la région plus de **340 projets en direction des jeunes**.